



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-47735>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-47735**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Bordeaux

**Correspondant :** HURMIC PIERRE, Maire

**Adresse :** Place Pey Berland, 33045 BORDEAUX

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0556102030

**Courriel :** dacp@bordeaux-metropole.fr

**Adresse internet :** <https://www.bordeaux.fr/>

**Adresse internet du profil d'acheteur :** <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr/>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Mission de Maîtrise d'oeuvre pour les travaux ADAP de Ferdinand Cabanel + Buscaillet

**Lieu d'exécution :** Ferdinand Cabanel + Buscaillet, Place Buscaillet 33300 BORDEAUX, 33300 Bordeaux

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La part de l'enveloppe prévisionnelle du maître de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à 415 806.70 euros HT (valeur février 2025)

**Refus des variantes.**

### Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

33 mois à compter de la notification du marché.

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins en cas de groupement conjoint, le pouvoir adjudicateur exige un mandataire solidaire. Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un

groupement pour un même marché. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le pouvoir adjudicateur n'interdit pas à un même opérateur de faire partie de plusieurs groupements, en tant que co-traitant. L'offre, qu'elle soit présentée par une seule entreprise ou par un groupement, devra indiquer tous les sous-traitants connus lors de son dépôt. Elle devra également indiquer les prestations (et leur montant) dont la sous-traitance est envisagée, la dénomination et la qualité des sous-traitants qui l'exécuteront à la place du titulaire

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français :** français

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Renvoi au règlement de la consultation

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)**

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 26/05/2025 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

## **Section 11 - Autres renseignements**

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2025-CABB-0004

**Renseignements complémentaires :** Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://marchespublics.bordeaux-metropole.fr/> Code NUTS : FRI12 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, CS 21490 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax : 0556243903 Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr> Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux, DREETS Nouvelle-Aquitaine, Cité administrative, 2 rue Jules Ferry 33090 Bordeaux Tél : 0554689956 Mel : dreets-na.polec@dreets.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : -Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. -Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Constitution de l'équipe : Chaque équipe désireuse de se porter candidate se constituera obligatoirement dès le stade

candidature en groupement momentané de maîtrise d'oeuvre comprenant au minimum : - Un ou plusieurs Architectes, dont l'un sera mandataire du groupement ; - Un ou plusieurs Bureaux d'Etudes réunissant les compétences : o Structures ; o Fluides ; o Synthèse(compétences et références clairement identifiées) ; - Un OPC clairement identifié (cette fonction ne pouvant pas être assurée ni par l'Architecte ni par le bureau d'études) Le mandataire du groupement sera l'architecte. Visites sur site : Une visite sur site est préconisée dans les conditions décrites à l'article 6.2 du Règlement de Consultation (RC)

## **Section 14 - Informations complémentaires**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/04/2025**